

Investir ensemble dans les éoliennes près de chez nous



LETTRE D'INFORMATION ELECTRABEL COGREEN
FÉVRIER 2015

Chère lectrice, cher lecteur,

La **4ème lettre d'information** d'Electrabel CoGreen regorge d'informations intéressantes. Outre les chiffres de production de l'année 2014 et un aperçu sur l'avancement de nos nouveaux parcs, nous vous informons sur l'impact de l'hiver sur les éoliennes. D'autre part, nous invitons nos actionnaires à la prochaine assemblée générale et nous nous attardons quelque peu sur la consommation de votre congélateur.

Vous souhaitez relire les lettres d'information précédentes ?

Retrouvez-les sur le site d'Electrabel CoGreen :

www.electrabelcogreen.com

Bonne lecture !

Avec nos meilleures éco-salutations,

L'équipe **CoGreen**



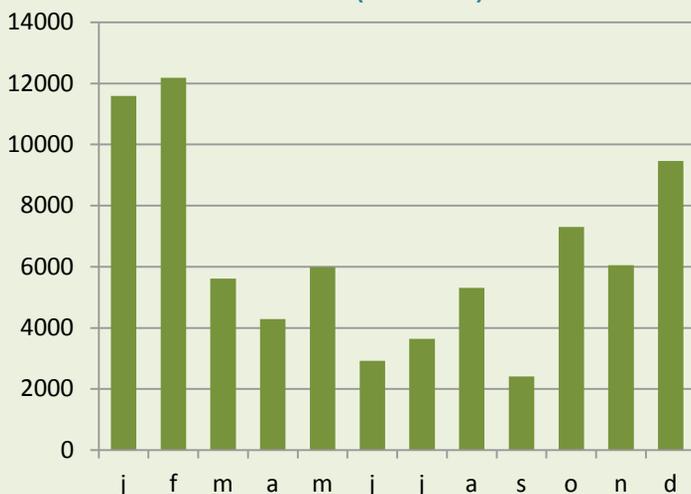
PRODUCTION D'ÉNERGIE EN 2014

La première année complète de production des cinq parcs éoliens de CoGreen est derrière le dos. Ensemble ils ont produit en 2014 pas moins de **77 000 MWh**, ce qui correspond à la consommation électrique de 22 000 ménages.

Février a été un mois très venteux. Au cours du mois le plus court de l'année, nous avons atteint une production d'environ 12 200 MWh.

Consultez régulièrement le site www.electrabelcogreen.com : les **données de production** par parc y sont actualisées mensuellement.

Production des parcs éoliens de CoGreen (en MWh)



CINQ NOUVEAUX PARCS EN CONSTRUCTION

Fin 2014, nous avons lancé la construction en Flandre de 5 nouveaux parcs éoliens. Les riverains auront bientôt la possibilité d'y investir.

	Parc	Localisation	Nombre d'éoliennes
Sur site industriel	Genk	À Foresco Packaging	1
	Gent Haven	À CBM, Ensagent et De Colvenaere	3
Sur terrain agricole	Greensky/Gingelom	Le long de la E40	7
	Westerlo	Près de la E313	2
	Wuustwezel	Le long de la E19	4

L'avancement des travaux

Pour les cinq projets, les **chemins d'accès** et les **plateformes de travail** ont été aménagés. À l'heure actuelle, nous avons débuté les œuvres de pré-fondation à Westerlo et dans le port de Gand (projet Darsen). Il s'agit d'une fondation supplémentaire sur pieux qui se situe sous les véritables fondations de l'éolienne.

Les travaux de fondation seront réalisés sur tous les sites courant **février**. Les éoliennes seront livrées en pièces détachées en **mai et juin**. Nous pourrons alors entamer leur édification.

Nous prévoyons que les 17 nouvelles éoliennes soient opérationnelles dès **fin décembre 2015**. C'est la raison pour laquelle le planning et l'avancement des différents chantiers de construction sont suivis de très près, de sorte que nous puissions rapidement anticiper si nécessaire.

Retrouvez toute l'information actualisée sur les cinq projets sur www.electrabel-eolien.be



LES ÉOLIENNES FACE AU TEMPS HIVERNAL



Les éoliennes sont conçues de telle manière que la sécurité est garantie quelles que soient les conditions météorologiques. Un petit mot d'explication.

En cas de tempête

Une tempête peut avoir un effet positif sur les éoliennes. Par grand vent, elles tournent à pleine vitesse, ce qui entraîne une forte augmentation de la production d'électricité.

Par contre, trop de vent n'est pas bénéfique. Maintenir une éolienne en activité lorsque le vent est trop violent occasionne un excès de forces mécaniques sur la turbine. C'est pourquoi chaque éolienne est automatiquement mise à l'arrêt et hors de portée du vent lorsque les rafales dépassent les 120 km/h ou lorsque le vent atteint des vitesses supérieures à 90 km/h pendant de longues périodes. Quand les pales sont mises en drapeau, réduisant ainsi leur prise au vent, les éoliennes résistent aux tempêtes les plus violentes qui peuvent se produire dans nos régions.

La formation de glace

Pendant les mois d'hiver, il arrive que les éoliennes soient mises à l'arrêt lorsqu'un risque de formation de glace est détecté. En effet, de la glace peut, sous certaines conditions atmosphériques, s'accumuler sur les éoliennes. Cela se produit généralement lorsque les particules d'eau présentes dans l'air gèlent quand les températures avoisinent zéro degré et que l'air ambiant est relativement humide.



En fonction de leur localisation, les projections de glace aux alentours des éoliennes peuvent présenter un véritable risque. C'est pourquoi Electrabel installe sur chacune d'entre elles un système de détection de glace qui les met à l'arrêt lorsque le risque est décelé. Des mesures de protection supplémentaires telles que par exemple la position du rotor ou encore l'installation de panneaux d'avertissement sont mises en œuvre.

Avant de redémarrer les éoliennes, un contrôle visuel est réalisé afin de s'assurer de l'absence de gel.

Dégivrez votre congélateur !

Saviez-vous qu'une couche de glace de 5 mm augmente la consommation énergétique de votre congélateur de 30 % ? Electrabel vous encourage à dégivrer votre congélateur afin de non seulement réduire votre consommation d'énergie mais également de contribuer à réduire le risque de pénurie d'électricité cet hiver.

Si tous les ménages de Belgique dégivraient leur congélateur, pas moins de 155 millions de kWh seraient économisés, ce qui correspond à la production électrique de **31 éoliennes** ou à la consommation de 44 232 ménages.

Trucs et astuces!

Vous pouvez réduire la couche de glace dans votre congélateur de différentes manières :

- avec de l'eau chaude et un pulvérisateur pour arroser les plantes ;
- avec un bol d'eau chaude ;
- à l'aide d'un nettoyeur vapeur ;
- avec un dégivrant « rapide » pour congélateur.

Lisez tout à ce sujet sur www.iedegivre.be



PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Bloquez dès maintenant la date dans votre agenda!

En tant qu'actionnaire, vous êtes cordialement invité(e) à la prochaine assemblée générale d'Electrabel CoGreen.

Elle aura lieu **le 19 juin 2015 à 10 h** dans les bâtiments de GDF SUEZ (boulevard Simón Bolívar 34, 1000 Bruxelles).

Vous trouverez plus d'information concernant l'ordre du jour et les inscriptions dans votre prochaine lettre d'information.